

Saint-Nom-la-Bretèche

Flash Info



Angulus Ridet

Numéro 1
Supplément au Bulletin Municipal

Avril 2008

Spécial Conseil municipal

Madame, Monsieur

Le conseil municipal nouvellement élu s'installe. Les commissions se créent, les groupes de travail se constituent, les nominations dans les différentes structures sont effectuées.



The newly-elected local council is settling in. Committees are being formed, work groups are being set up and nominations to certain structures are being made.

Avec mon équipe, j'ai étudié les dossiers lourds en suspens, comme la déviation 307, le tennis, l'implantation de la gendarmerie, la résidence hôtelière, etc... la liste n'étant pas exhaustive. Il se confirme que certains dossiers auraient mérité un meilleur traitement.

With my team, I have reviewed the important pending issues: the 307 by-pass, the tennis club, setting up the gendarmerie, the apartment hotel, etc. to mention just a few. It seems that certain issues could have been dealt with in a more thorough way.

Comme je vous l'ai promis, mon équipe inscrit son action dans une démarche de transparence et d'efficacité, c'est donc bien une nouvelle histoire municipale qui s'ouvre avec, en plus, l'envie enthousiaste de réussir pour vous. C'est dans cet esprit que prochainement, groupes de réflexion, permanence d'élus, nouvelles formes de communication seront mis en place...

As promised, my team is acting efficiently and in all transparency. A new page in our municipal history has now begun, bringing with it our keen desire to succeed for you. It is with this in mind that we shall shortly be setting up think tanks, offering fixed hours for meetings with local councillors and communicating in different ways...

Ce premier flash info vous présente le conseil municipal, vous informe sur certains dossiers et sur le calendrier des événements des prochaines semaines.

This first flash info introduces the local council, informs you about certain issues and gives diary dates for the next few weeks.

Très fidèlement à votre écoute,

Ever attentive to your expectations,

*Le Maire,
Manuelle WAJSBLAT*

*Manuelle WAJSBLAT
Mayor*

Le Conseil municipal



Manuelle WAJSBLAT
Maire



Christine ALLIBERT
1^{ère} Adjointe

Animation de la vie locale, sportive et culturelle



Bruno DIDIER
2^{ème} Adjoint

Urbanisme, Développement économique, Transports, Environnement, Sécurité



Marie-Pierre DRAIN
3^{ème} Adjointe

Enfance et Solidarité



Philippe CHIVOT
4^{ème} Adjoint

Travaux, Gestion du Patrimoine, Marchés Publics, Ordures Ménagères



Patricia ROULOT
5^{ème} Adjointe

Finances, Administration Générale, Ressources Humaines, Gestion du Patrimoine informatique

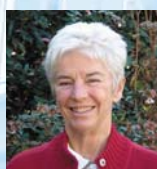


Christian GHEZ
6^{ème} Adjoint

Communication, Information



Bertrand CHANZY
Conseiller municipal



Marie-José VIALATEL
Conseillère municipale



Christophe DEBARLE
Conseiller municipal



Maria LABBÉ
Conseillère municipale



Hervé NAGUET
Conseiller municipal



Muriel MAZARS-FERRARONE
Conseillère municipale



Bertrand VERGUIN
Conseiller municipal



Debra BOULAIS
Conseillère municipale



Gérard ROUSSET
Conseiller municipal



Sylvie FEHRENBACHER
Conseillère municipale



Serge SEBAOUN
Conseiller municipal



Marie GRISLAIN
Conseillère municipale



Jacques MERCIER
Conseiller municipal



Caroline PEREDA
Conseillère municipale



Ingrid TESTAS
Conseillère municipale



André VAURIE
Conseiller municipal



Inge BAZ
Conseillère municipale



Bernard MARTINEAU
Conseiller municipal



Claude PERRIER
Conseillère municipale



Michel BACHMANN
Conseiller municipal

Un point sur les dossiers

Droit de préemption urbain

Conformément à notre engagement de maîtrise de l'urbanisme, nous avons pris la décision d'utiliser le cadre du PLU pour instaurer un droit de préemption simple sur toutes les zones urbanisées et les zones dites à urbaniser de la commune. Cet outil est indispensable au suivi et à la maîtrise de notre foncier bâti et non bâti et à la saisie d'opportunités de diversification de logements.

PLU

L'évolution de la réglementation, l'instauration du droit de préemption urbain et du Plan de Prévention des Risques liés à l'instabilité des sols argileux ainsi que l'expérience d'une année d'instruction des permis de construire, réclame un "toiletage" de notre règlement d'urbanisme.

Cette procédure de modification simplifiée du PLU, a pour objet, non seulement de lever certaines ambiguïtés du règlement qui s'avèrent parfois bloquantes, mais aussi de le rendre plus lisible et de mieux intégrer l'exploitation des énergies renouvelables dans les constructions existantes ou futures. Les modifications nécessaires à l'évolution harmonieuse de notre commune seront définies d'ici à septembre 2008.



Voirie : état des lieux.

Le constat général est déplorable et nous ne disposerons d'un état des lieux exhaustif qu'une fois l'étude appropriée lancée. L'équipe des services techniques pare actuellement au plus pressé, ce qui n'est pas satisfaisant. En attendant, le résultat de cette étude exhaustive, nous travaillons en parallèle avec le maître d'œuvre sélectionné par la municipalité précédente pour définir les actions qui s'imposent sur les axes principaux de la commune (Rte de Ste Gemme/Valmartin, Rte de St Germain/allée des Platanes/, rue de l'Abreuvoir et Route des deux Croix) pour les rendre plus sûrs pour les piétons et les vélos, y réduire naturellement la vitesse, y dissuader le trafic de transit. De cette étape découlera un programme pluri-annuel de "refonte" de ces axes de déplacement.



Travaux Ecole

Les travaux d'extension de l'école maternelle sont pour l'instant dans les temps et ont concerné jusque-là démolition puis gros œuvre de la nouvelle structure. Nous entrons dans une phase plus compliquée puisqu'il faut faire le lien avec le bâti existant qui implique une nouvelle phase de désamiantage ciblée qui aura lieu durant les vacances de printemps dans des conditions optimales de traitement. Il faudra

ensuite s'assurer que les différents corps de métier agissent de concert pour la partie intérieure afin de pouvoir disposer de l'équipement à la rentrée prochaine.

Un point sur les dossiers

Indemnité des élus

Les indemnités de fonction des maires et adjoints sont des dépenses obligatoires (code général des collectivités territoriales). Il ne s'agit pas d'une rémunération mais d'une compensation pour les frais inhérents à l'exercice de leur mandat ainsi que les contraintes qui y sont liées. Ces indemnités sont fixées par rapport à un indice brut maximal et ne peuvent dépasser une enveloppe globale déterminée par rapport au nombre d'adjoints. Nous avons fait le choix d'une équipe resserrée (6 adjoints au lieu de 8), ce qui implique une organisation et un investissement personnel différent des mandatures précédentes. L'important est que l'impact sur le budget communal soit en baisse. Dans un souci de transparence, voici les indemnités de fonction votées en conseil municipal le 3 avril dernier : le Maire, 1.646,15 € brut, les adjoints 673,43 € brut soit un budget mensuel de 5.686,73 € contre 7.260,46 € précédemment.

Mais aussi...

Le Maire a rencontré le Conseiller Général et Maire de Noisy-le-Roi, les Maires de Chavenay, Feucherolles, Bailly, Rennemoulin, le commandant de brigade de la gendarmerie de Noisy-le-Roi, le sous-préfet ; une rencontre est fixée avec le nouveau conseiller général en charge des routes et des transports donc de notre déviation ; une grande partie des présidents d'associations ont été rencontrés ; Le Conseil Municipal Jeunes (CMJ) s'est réuni en séance plénière le 14 avril ; les enfants des écoles ont bénéficié d'une semaine d'information santé et hygiène...

Calendrier des manifestations

Mercredi 30 avril - 15h00 - Espace J.K.M.	Théâtre pour enfants "Le Trésor de la Musique" avec Les Musicomondos
Jeudi 8 mai - 10h45 - Monument aux morts et à la Mairie	Commémoration du 8 mai 1945
Samedi 17 mai - Espace J.K.M.	Festival des instruments à vents <ul style="list-style-type: none">• Concours National des jeunes saxophonistes en Ile de France• Exposition "Histoire d'Adolphe Sax et du saxophone" 14h00/17h00• A 17h00 Concert musiques du monde : "Tour Opérateur"• 20h30 Concert du Trio Saxiana puis de l'Ensemble d'Anches des Sapeurs Pompiers des Yvelines
Samedi 17 mai - Centre Village	Braderie de vêtements
Samedi 24 mai - 14h00/18h00 - Espace J.K.M.	Fête de la Collection Expositions / Rencontres des collectionneurs
Mardi 27 mai	"Fête des Voisins" (A.V.F)
Les 30, 31 mai et 1^{er} juin	10 ans de jumelage du Pays de Gallie à Rösrath
Samedi 31 mai - RDV à l'Espace J.K.M.	Rando-promenade dans Saint-Nom-la-Bretèche proposée par l'USSNB en partenariat avec le S.A.C.A. Ouvert à toutes et tous Parcours du Cœur
Samedi 7 et dimanche 8 juin - Espace J.K.M. <i>Places en vente à la M.L.C. à partir du 20 mai</i>	Gala de Danse de la M.L.C. 2 représentations <ul style="list-style-type: none">• Spectacle des enfants : "Les héros de dessins animés"• Spectacle ados-adultes : "Univers dansés d'un voyageur"
Dimanche 8 juin - RDV Espace J.K.M.	Chemins du Val de Gallie
Vendredi 13 et samedi 14 juin - 20h00 - Espace J.K.M. <i>Réservation et retrait des places à la M.L.C. à compter du 1^{er} juin</i>	Représentation théâtrale de la M.L.C. 2 représentations "L'atelier" Pièce de Jean-Claude Grumberg, Mise en scène de Guiliano Errante
Samedi 14 juin - 14h30 - Espace J.K.M.	Représentation de fin d'année Par les ateliers d'enfants d'Anne Rouzier
Samedi 14 juin - 20h45 Eglise de Saint-Nom-la-Bretèche <i>Réservations à la M.L.C.</i>	Concert de la chorale "La Pavane" <ul style="list-style-type: none">• "Caeli enarrant gloriam dei" de Mondonville• "Messe de minuit" de Charpentier• Pièces d'orgue interprétées par Sabine Heinrich
Dimanche 15 juin - Espace J.K.M.	Fête du Conservatoire de Musique et de Danse
Mercredi 18 juin - Monument aux morts et à la Mairie	Commémoration de l'Appel du 18 juin 1940
Vendredi 20 juin	Fête du Village et de la Musique Sur le thème des années 70